

INTERNATIONAL – Entrée en vigueur du Protocole de Carthagène

Par Christophe NOISETTE

Publié le 13/06/2003

Adopté le 29 janvier 2000, le Protocole de Carthagène sur la Biosécurité - premier texte international gérant la sécurité des transferts, de la manipulation et de l'utilisation d'OGM - vient d'être ratifié par le 50ème pays : Palau. Il entrera donc en vigueur dans 90 jours, soit le 11 septembre 2003. Il venait d'être ratifié par la Colombie le 20 mai et le Ghana le 30 mai.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/international-entree-en-vigueur-du-protocole-de-carthagene/